

Cabinet anti-stress de Paris – Isabelle Peres

Processus d'accès au Cabinet

L'état d'urgence sanitaire actuel exige des précautions spécifiques lors de votre arrivée. Je vous remercie d'en prendre connaissance dès maintenant et de les respecter une fois sur place.

- L'ensemble des gestes barrières est à appliquer dès l'accès à l'immeuble du 39 bd Magenta et tout au long de votre présence.
- Le port du masque est obligatoire.
- A votre arrivée devant la porte de l'immeuble, veuillez me prévenir depuis la rue, en m'appelant par téléphone au 06 43 28 21 76 car il n'y a pas de salle d'attente.

Soit je vous demanderai de monter au 1er étage et d'entrer directement dans le cabinet, soit, si je suis en cours de consultation, je vous rappellerai. Quoi qu'il en soit veuillez attendre que je vous donne le feu vert pour entrer dans l'immeuble.

- Je ferai moi-même l'ouverture et la fermeture de toutes les portes.
- A l'entrée du cabinet, du gel hydro-alcoolique vous sera fourni, ainsi qu'un masque chirurgical, si nécessaire.